

# Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Wilaya de Hodh El Chargui



DECEMBRE 2022  
JANVIER  
FEVRIER  
2023

Bulletin N°12



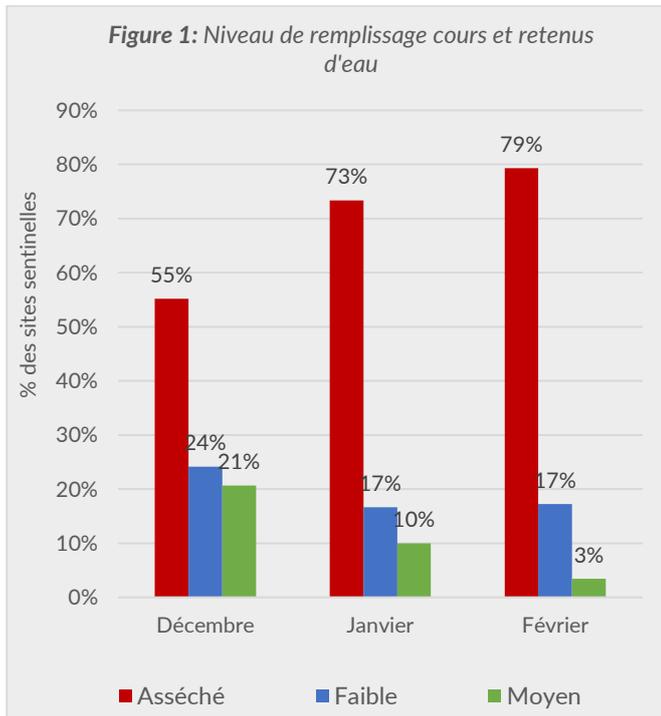
## POINT SAILLANTS :

1. Période marquant la fin des cultures sous pluies au niveau de la plupart des zones
2. Assèchement des eaux de surface signalé au niveau de 69% des sites à l'exception des mares perméantes
3. Bonne disponibilité des céréales au niveau des marchés avec une légère baisse des prix
4. Disponibilité suffisante en pâturages et un état d'embonpoint des animaux satisfaisant
5. Enregistrement de quelques cas de feux de brousses
6. Suspicion de quelques pathologies animales telles que, la fièvre aphteuse, la rage, la peste de petits ruminants (PPR), pasteurellose, la clavelée ainsi que des cas d'avitaminoses au niveau des sites

## I. Agriculture

### I.1 Remplissage des cours et retenus d'eau :

Le trimestre décembre 2022 - janvier-février 2023 est marqué par un assèchement progressif des cours et retenus d'eau au niveau de la plupart des zones. La Figure 1 ci-dessous montre que les cours d'eau sont asséchés progressivement allant de 55% des sites en décembre, 73% en janvier pour atteindre 79% en février. Selon les comités des sites malgré cette situation, quelques-uns demeurent comme les mares permanentes, les barrages et certains.

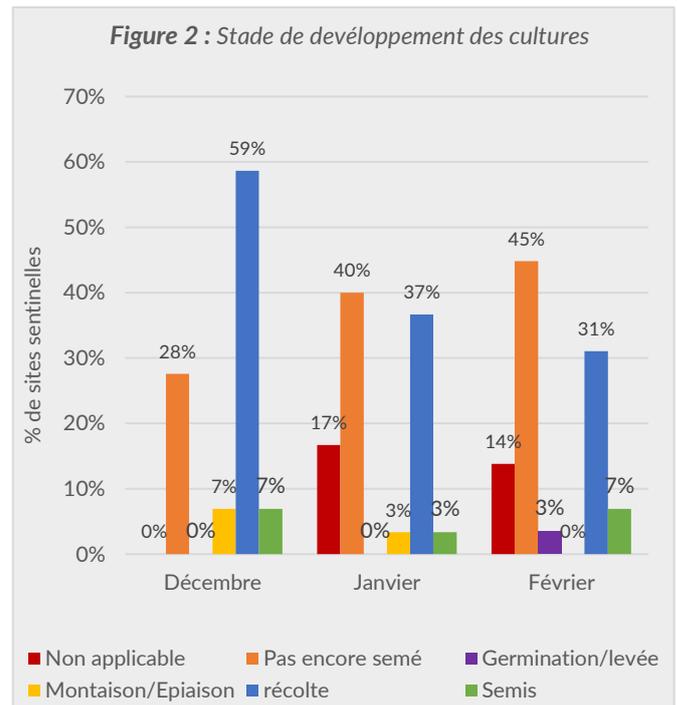


De l'avis du comité de validation (services techniques points focaux et maires) l'assèchement des cours et retenus d'eau est en retard cette année par rapport aux années précédentes. Ce retard d'assèchement s'explique par le bon niveau de remplissage l'hivernage passé en lien avec la bonne pluviométrie. D'autres zones ont parlé d'un assèchement précoce des cours et retenus d'eau. Cet assèchement de certaines marres peut-être dû au phénomène d'ensablement de ces sites.

### I.2 Stade de développement des cultures :

Les informations reçues au cours du trimestre indiquent que les différentes spéculations cultivées sont stade de récolte.

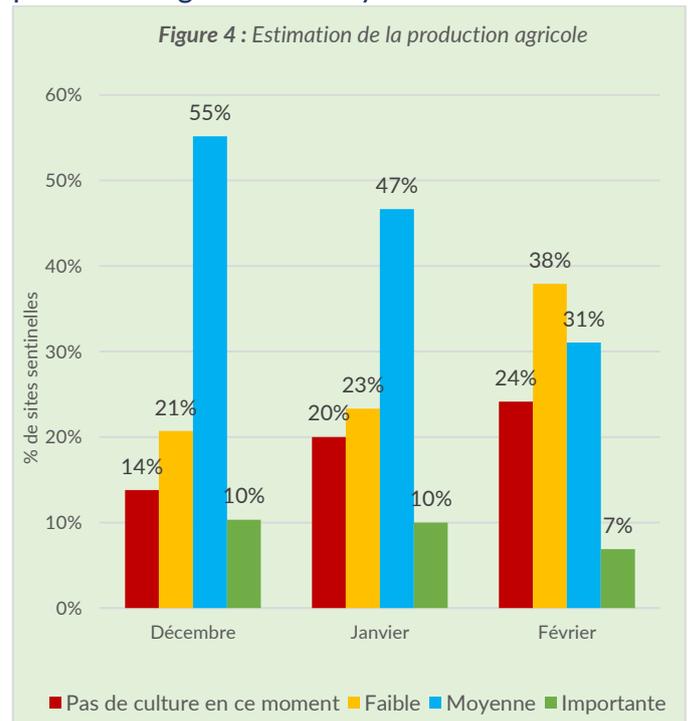
La figure 2 ci-après indique qu'au cours du mois de février 2023, la plupart des cultures sont pliées pour cette campagne.



Quelques activités agricoles timides et très localisées demeurent au niveau des grandes mares et barrages et concernent surtout les décrus. Les cas de semis cités en février ne peuvent concerner que le maraichage surtout en février.

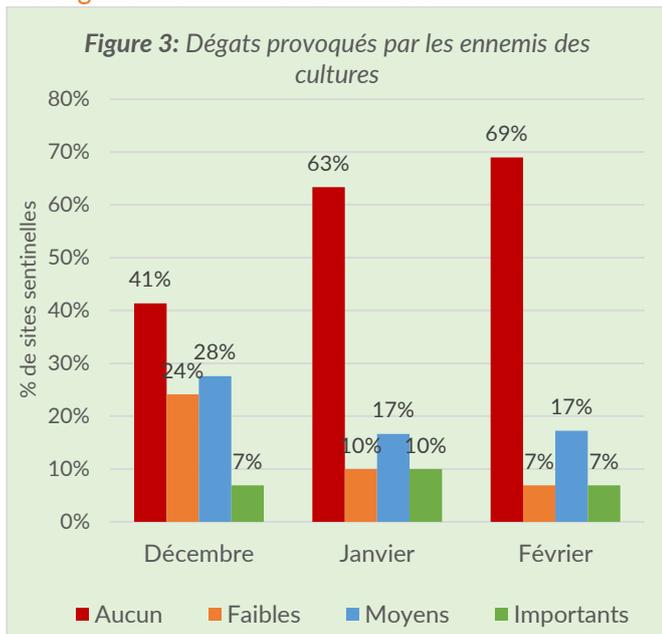
### I.3 Estimation de la production agricole :

Selon les données remontées par les sites sentinelles, la plupart des sites estiment que la production agricole est moyenne.



Selon la figure 4, ci-dessus, en décembre 55% des sites déclarent une production agricole moyenne, tandis qu'en janvier 47% et février 31%. Cette baisse de l'estimation de la production peut s'expliquer la différence entre les cultures de sous-pluies et les décrus. Selon la délégation de l'agriculture au niveau des Moughataa de Timbedra, Djigueni, Amourj et une partie de Néma la production agricole était importante cette année. Dans le cadre de la production les données ne sont pas encore disponibles car la collecte des données est en cours en ce moment même. La production agricole cette reflète la saison de pluies cette année où les cumuls pluviométriques étaient importants au niveau de la plupart des zones. Lors de la validation du bulletin les participants ont signalé que certains agriculteurs ont eu une production cette année quasi-nulle suite aux retards d'activité et la divagation animale.

**I.4 Dégâts des ennemis de cultures :**



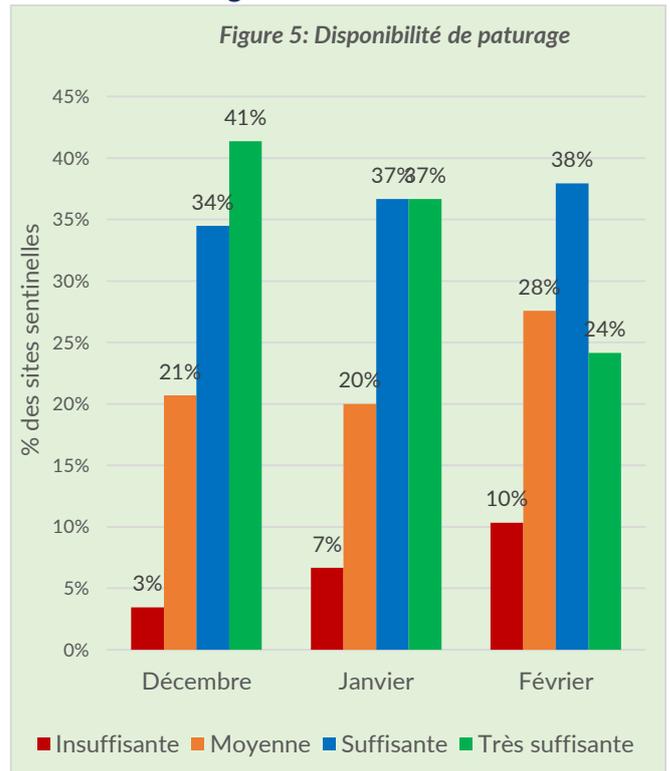
Au cours de la période, il ressort des informations reçues que des dégâts provoqués par les ennemis des cultures étaient faibles. En effet au regard de la Figure 3, on constate que la majorité des sites ne parlent d'aucun dégâts à hauteur de 69% des sites en février, 63% en janvier et 41% en décembre. En résumé la situation est dominée par aucun dégât provoqué par les ennemis des cultures durant toute la période. Néanmoins certains sites de dégâts importants (17% des sites). Cette information a été confirmée par la délégation lors de la validation. En

effet cette année, les attaques des ennemis de grandes envergures n'avaient pas été enregistrées au niveau de la wilaya sans oublier dispositions prises dans ce sens par le ministère de l'agriculture tel que les brigades de lutte antiacridienne.

**II. Elevage**

**II.1 Disponibilité de pâturage :**

Au cours du trimestre décembre 2022 à février 2023, il ressort des données reçues, une réduction progressive des ressources en pâturages, comme illustré dans la Figure 5.

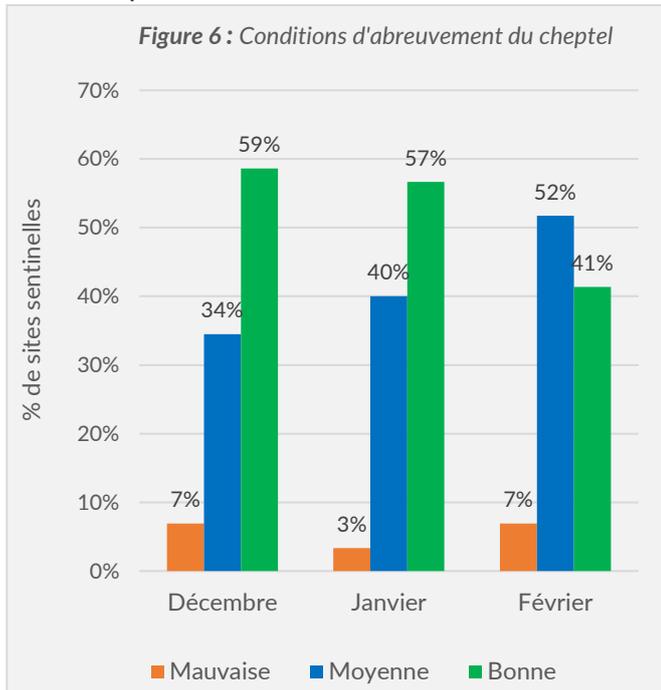


Au regard du graphique ci-dessus, on constate que 41% des sites disent que la disponibilité en pâturage est très suffisante en décembre puis en janvier 37% et février 24% des sites disent que c'est très suffisant. De manière générale, la situation est dominée par une la disponibilité suffisante à très suffisante en pâturage durant la période.

Néanmoins certains sites parlent d'une disponibilité insuffisante surtout en février (10% des sites). La bonne disponibilité des ressources en pâturage s'explique par la bonne pluviométrie fenestrée l'hivernage passé. La diminution progressive des pâturages signalée s'explique par l'installation de la saison sèche.

**II.2 Conditions d'abreuvement du cheptel :**

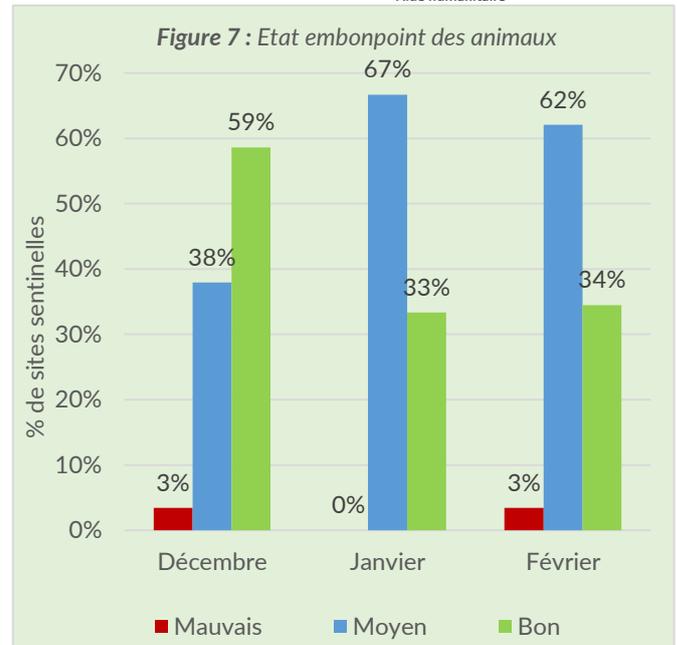
Selon les données remontées par sites sentinelles, les conditions d'abreuvement sont satisfaisantes durant la période.



la figure 6 ci-dessus indique que les conditions d'abreuvement sont bonnes à moyennes durant le trimestre décembre 2022, janvier et février 2023. En effet, au cours du mois de décembre 59% des sites parlent de bonnes conditions d'abreuvement du cheptel contre 57% en janvier et 52% en février 2023. En février certains sites (7%) parlent de mauvaises conditions d'abreuvement. Cette portion de sites pourrait être les sites qui se trouvent dans les zones qui ne renferment des sites de retenus d'eau ou des cours et retenus d'eau.

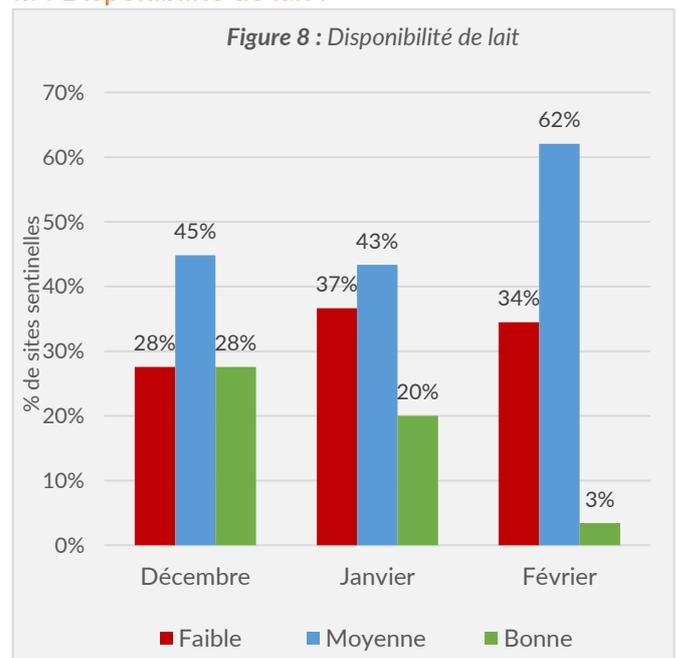
### II.3 Etat embonpoint des animaux :

Au cours de la période étudiée les données remontées montrent que l'état d'embonpoint des animaux varie entre bon et moyen au niveau de la plupart des sites.



Au regard de **La figure 7** ci-dessus on constate qu'en décembre 59% des sites parlent un état d'embonpoint bon contre 38% qui parlent d'un état moyen et seulement 3% qui parlent d'un état mauvais. En janvier la tendance a changé vers un état d'embonpoint moyen. En effet, 67% des sites déclarent un état moyen contre 33% qui parlent d'un état bon et aucun cas d'état d'embonpoint mauvais. En février cependant 3% des sites parlent d'un état d'embonpoint mauvais du cheptel. L'état d'embonpoint mauvais faiblement cité pourrait s'expliquer par les parasites ou la diminution des pâturages faiblement citée.

### II.4 Disponibilité de lait :



La disponibilité du lait connaît une baisse progressive au cours des trois mois consécutifs, Selon la **figure 8** ci-dessus. 49% des sites déclarent une disponibilité moyenne du lait au cours du mois de décembre contre 28% déclarent que la disponibilité est bonne. A la fin de la période étudiée (février) la majeure partie (62%) des sites d'une disponibilité moyenne. L'amélioration de la disponibilité de lait à la fin de la période étudiée peut s'expliquer que part l'introduction de l'aliment de bétail comme supplémentation et le déparasitage.

### II.5 santé animale

En ce qui la santé animale, la situation est calme. En effet aucune maladie contagieuse ou à déclaration obligatoire n'a été reportée. Néanmoins quelques cas de suspicion de la fièvre aphteuse, la rage la pasteurellose, l'enteroxémie, la variole bovine, l'avortement et autres pathologies ont été signalés. Ces informations ont été confirmées par la délégation régionale du ministère de l'élevage.

Données de la campagne de vaccination

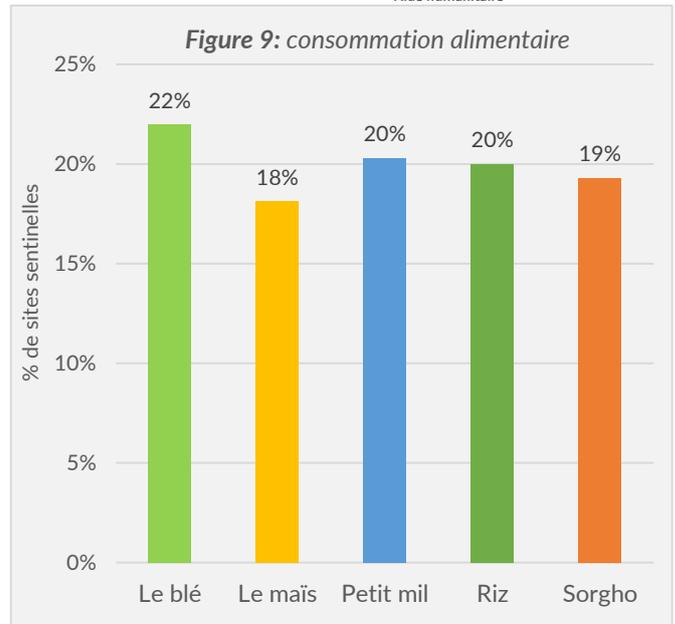
Vaccins	Nombre de têtes
PPCB	454853
Peste de petit ruminants (PPR)	922163
Clavelée	20908
Pasteurellose Cameline	8944
Pasteurellose Bovine	26641
Pasteurellose petit ruminants	3372
Botulisme	142354
Charbon Siton	9787

Source délégation régionale de l'élevage

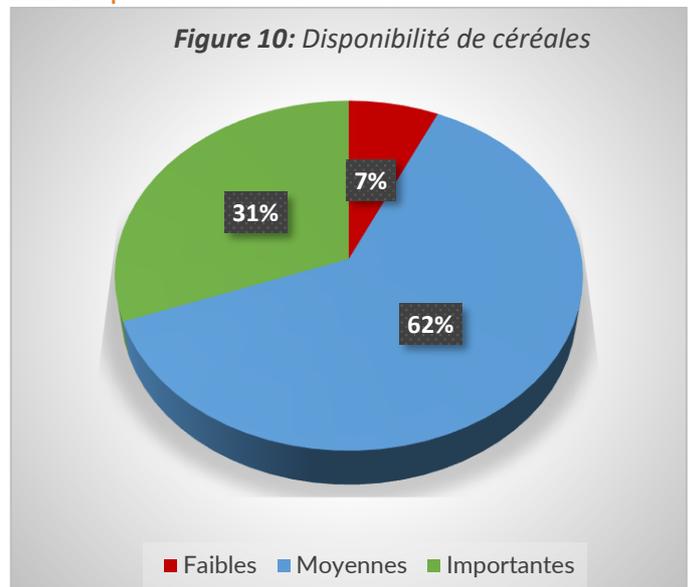
## III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

### III .1 Consommation alimentaire :

Il ressort des données reçues des sites sentinelles que le blé demeure la céréale la plus consommée , il suivi du petit mil et le riz.



### III.2 Disponibilité alimentaire :



La disponibilité des céréales au niveau des marchés est jugée moyenne au niveau de la plupart des sites sentinelles selon la figure 10 ci-dessus.

Cette disponibilité est due à l'approvisionnement des marchés par les commerçants ainsi que la production locale en cette période. Dans le cadre de l'amélioration de la disponibilité des céréales, la wilaya a bénéficié d'un appui avec 98 banques de céréales à travers le commissariat à la sécurité alimentaire. Ces banques sont destinées aux zones qui ne sont pas couvertes par les boutiques TEMWIN.

### III.3 Disponibilité de la viande bovine :

Selon les sites sentinelles communautaires, la viande rouge est disponible au niveau des marchés durant cette période. Le prix moyen du kilogramme de la viande bovine est de 180 MRU et celui de la viande des petits ruminants est de 200 MRU. Selon les données reçues la viande bovine reste la viande la plus consommée.

### III.4 Prix des marchés :

Les données de la période montrent que les prix des produits alimentaires sont stables avec même une baisse concernant le haricot et la céréale par rapport à la période précédente. Cette baisse des prix s'explique par la disponibilité au niveau des marchés à la faveur des récoltes.

### III.5 Sources d'eau consommée :

Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), 15 sites sentinelles sur 35 soit 42% des sites disposent de réseau d'adduction en eau potable.

Ainsi, il ressort de l'analyse des informations reçues que les robinets sont cités comme source d'eau la plus utilisée. Ils sont suivis des puits et les puisards.

### IV. Nutritions :

Selon les données fournies par les représentants de la Direction Régionale de la Santé, la situation nutritionnelle de la Wilaya se présente comme suit :

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non répondants
Déc	394	511	01	8	0
Jan	348	284	01	6	0
Fév	112	78	01	4	0

Source DRS Hodh EL Chargui

**Admis :** Un enfant atteint de la malnutrition aiguë sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

**Réadmis :** Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

**Guéris :** est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

**Abandons :** Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées

consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

**Décès :** est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aiguë, V2011 en vigueur en Mauritanie.

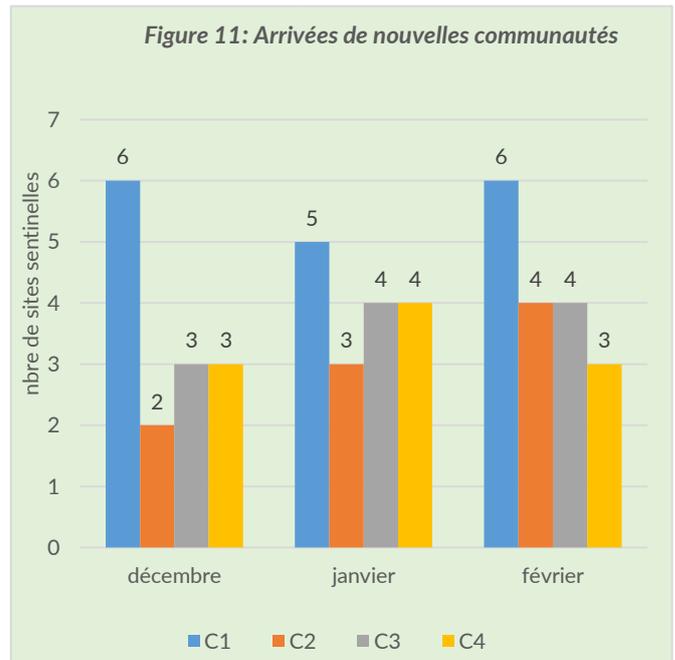
La situation des maladies hydriques n'est pas disponible au niveau de la direction régionale de la santé lors de la validation du bulletin. En effet les données sont enregistrées sur système qui est lié au réseau d'internet en cette période. La coupure d'internet est liée à l'évasion des prisonniers dangereux au niveau de la prison centrale de Nouakchott.

Selon les données, la plupart des sites fréquentent les centres de prise en charge de la malnutrition et sont satisfait des services rendu aussi.

### V. Mouvements des populations :

Le Hodh El Chargui est une Wilaya frontalière avec le Mali où les mouvements des populations riveraines sont réguliers. Parmi les communautés arrivées, on compte des transhumants, des réfugiés ou des bras valides en quête d'emploi. Au cours de cette période, quelques mouvements des populations ont été enregistrés.

La situation se présente comme suit :

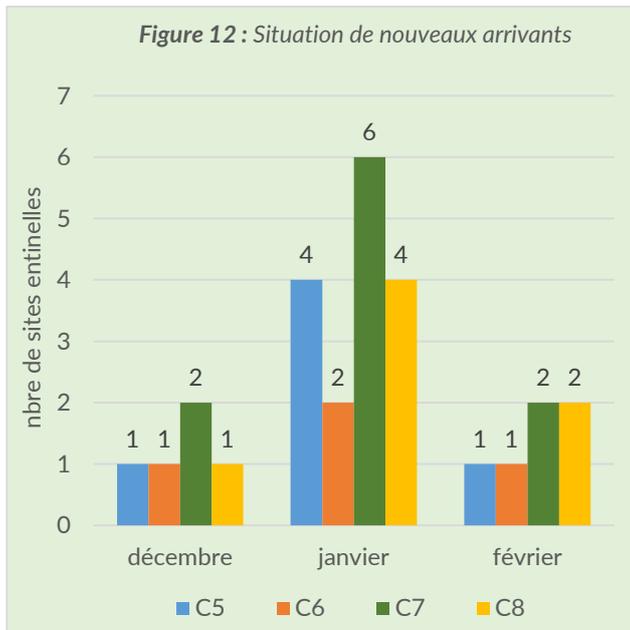


**C1** : Arrivées d'autres communautés au niveau de votre villages.

**C2** : Réfugiés parmi les nouveaux arrivants.

**C3** : Commerce d'animaux avec les réfugiés.

**C4** : L'arrivée de ménages réfugiés ayant favorisé le recours à des stratégies d'adaptation supplémentaires



**C5** : Nouvelles communautés telle que les réfugiés qui font également de l'agriculture dans votre communauté.

**C6**: Mouvements d'animaux d'autres communautés

**C7** : Entretenez-vous le commerce de céréale et ses dérivés avec les réfugiés.

**C8** : Constat d'activités commerciales des réfugiés dans la localité (vente ou achat)

Les données de l'enregistrement de ces populations sont en cours entre Action contre la Faim et le bureau HCR à Bassikounou, Adelbagrou et Djigueni.

## VI. Faits exceptionnels :

Les faits exceptionnels signalés par les sites sentinelles au cours de cette période sont :

### Feux de brousse :

Au cours de cette période, plusieurs cas de feux de brousse ont été signalés au niveau des sites sentinelles.

## VII. Recommandations :

A l'issue de l'analyse des données, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Identifier les cours et retenus d'eau sources ensablées et envisager le surcreusement
- Assister les ménages vulnérables en vivres et en cash
- Promouvoir la pratique du maraîchage pour l'amélioration de la diversité alimentaire
- Renforcer les moyens de lutte contre les ennemis des cultures à temps
- Sensibiliser les populations locales sur les conséquences des feux de brousse

Bulletin d'informations N°12 pour le trimestre décembre 2022 - janvier et février 2023.

Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire de Hodh El Chargui avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois mois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

Issa Zakaria Délégué Régional du CSA à Néma, Téléphone : 22.14.65.48, [ahouleye@yahoo.com](mailto:ahouleye@yahoo.com)

Bennahy Mbeirick Belkheir, Chef de projet DRR à Action contre la faim, 44.05.59.43, [bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org](mailto:bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org)

Thierno Sambara Camara, Gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim, Tél 44.02.74.40, [tcamara@mr.acfspain.org](mailto:tcamara@mr.acfspain.org)

Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60, [nsidibe@mr.acfspan.org](mailto:nsidibe@mr.acfspan.org)

